

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----  
**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----  
**CANTON DE ROYAN**

-----  
**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 06.056**

L'An deux Mille Six, le 28 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 22 juin 2006

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 22 juin 2006

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoint.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme GRAMMATICO, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. HUGENDOBLER représenté par M. CHABANEAU  
M. MOST représenté par M. LE GUEUT  
Mme DURAND représentée par Mme TERRIEN  
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER  
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET  
M. MERLE représenté par Mme JOLY

**ABSENTS -EXCUSES** : M. GUIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : 32

Madame TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : Organisation d'une étape du Tour de France à la Voile 2006 à ROYAN

**VOTE** : UNANIMITE

Une étape du Tour de France à la Voile se déroulera à Royan les 16, 17 et 18 juillet 2006.

La société Editions Larivière, organisatrice exclusive de cette compétition, a proposé à la Ville de Royan, à la Régie du Port de Royan et à l'Association des Régates de Royan, la conclusion d'une convention de partenariat afin de régler les modalités de publicité et d'organisation de cette manifestation.

Aux termes de cette convention, la ville s'engage à verser une contribution de 25 000 €HT (soit 29 900 €TTC) et à prendre en charge les prestations logistiques et techniques.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le projet de convention,
- APRES en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'approuver la convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Royan, la Régie du Port de Royan, l'Association Les Régates de Royan et la société Editions Larivière, pour l'organisation d'une étape du Tour de France à la Voile les 16, 17 et 18 juillet 2006.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer la convention à intervenir

- d'imputer la dépense correspondante, soit 25 000 €HT, sur le budget de l'année en cours

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 3 juillet 2006

Le Maire,  
H. LE GUEUT